
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 24 mai 2016

Les tpg ont bouclé l'année 2015 en demi-teinte : un résultat financier négatif mais moins mauvais que prévu au budget notamment grâce à une très bonne maîtrise de leurs coûts

Les Transports publics genevois ont terminé l'année 2015 sur un résultat financier négatif de -11 millions de francs. Ce déficit est moins important que prévu au budget ; un delta dû à des charges finalement moins élevées (amortissement, charges d'exploitation diverses) et à une très bonne maîtrise des coûts en cette période économiquement difficile. La baisse des tarifs votée en 2014, elle, n'a pas eu de réel impact positif sur la vente des titres de transport et n'a donc pas permis d'enregistrer d'augmentation des recettes.

Les comptes 2015 ont été validés par le Conseil d'administration le 14 mars 2016, puis par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 27 avril dernier ; ils sont en cours d'approbation par le Grand Conseil, comme l'exige la loi sur les tpg.

L'année 2015 a été bouclée avec un résultat net négatif de -11 millions de francs ; un montant toutefois moins important que prévu au budget (-17 millions de francs). Ce meilleur résultat est le fait de charges moins élevées : droit du sillon (prix réel moins élevé que le budget), amortissements, charges d'exploitation diverses, etc. et d'une bonne maîtrise des coûts qui a tenu compte du contexte économique difficile, notamment avec le manque à gagner induit par la baisse des tarifs fin 2014.

Des coûts maîtrisés

Les revenus du transport (unireso, tpg et autres, par exemple revenus du contrôle) enregistrés l'année passée n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé, affichant un delta de -0.9% (-0.2 millions de francs). La baisse des tarifs unireso explique en grande partie ce résultat puisque les effets de l'IN146 attendus par ses initiants ne se sont pas fait sentir. Le manque à gagner induit par la baisse de prix n'a été comblé ni par une hausse des ventes de titres de transport – qui n'a pas eu lieu – ni par l'augmentation des voyages de 1.5%. En outre les ventes d'abonnements mensuels unireso ont baissé, -19.1%, au profit des abonnements annuels à un prix plus avantageux, entraînant une perte de recettes pour l'entreprise. Bien qu'en augmentation, la vente des billets unitaires n'a pas non plus atteint les objectifs fixés au budget (-3.3%). Le manque à gagner induit par la baisse des tarifs a été comblé par le canton de Genève en ce qui concerne les opérateurs de la communauté tarifaire unireso ; pour les tpg, la différence a été prise en compte dans la subvention étatique annuelle, ce qui a eu pour effet une diminution du montant à disposition pour le développement de l'offre de transport.

Malgré ce contexte financier difficile, l'entreprise a su maîtriser ses coûts. Ainsi, du côté de l'offre, l'entreprise a, en collaboration avec la Direction générale des transports (DGT), tout mis en œuvre afin de procéder à des ajustements là où une offre généreuse permettait d'être dans l'optimisation plutôt que dans la péjoration nette. Il n'en résulte pas moins que le manque à gagner a contraint à revoir l'offre de transport un peu à la baisse sur certaines lignes du réseau tpg (sur le mode tram aux heures creuses particulièrement, lors des changements d'horaire d'avril et de décembre 2015). Une nouvelle desserte, la ligne U, a malgré tout vu le jour en décembre 2015 grâce à un co-financement par les communes de Chavannes-de-Bois et de Versoix.

Du côté purement financier, l'entreprise a également su déployer des stratégies permettant de gagner en efficacité, notamment par des renégociations de sa dette à des taux bien plus favorables. Toujours dans le même registre, nous relèverons particulièrement l'opération financière menée dans le cadre de la recherche de fonds pour le financement de son troisième centre de maintenance et dépôt, En Chardon. Les Transports publics genevois ont, en effet, fait figure de pionniers sur les marchés financiers, en devenant la première entité publique du canton de Genève à lancer une émission obligataire d'un montant de CHF 160 millions en nom propre sur les marchés publics ! Ce montage financier a été considéré comme le plus économique : il permettra à l'entreprise, qui a émis à un taux de 0.9%, de tableer sur 43 millions de frais d'intérêts sur 20 ans au lieu des 104 millions prévus par les calculs du projet de loi en 2012.

Préparer l'avenir

Parallèlement, les tpg, soucieux de proposer à leurs utilisateurs une offre toujours plus qualitative, ont continué de s'investir dans des projets innovants : l'entreprise est pilote – avec les tl – dans le projet national Swisspass qui devrait connaître une nouvelle étape à la fin de cette année ; elle est la première entreprise de transports publics à mettre sur pied et délivrer un certificat de formation continue de conducteur en transport public. Elle a posé la première pierre de son futur troisième centre de maintenance, élément essentiel à de futurs développements de l'offre. Et son expertise et l'excellente collaboration qu'elle entretient avec ses divers partenaires auront également contribué à faire approuver, en décembre dernier, la loi de financement pour la mise en service de la ligne 23 avec une flotte exploitée à 100% avec la technologie TOSA.

Au niveau financier, les prochaines années du contrat de prestations s'orientent vers des budgets affichant des résultats à nouveau négatif, mais en baisse, pour 2016, -10.9 millions, pour 2017, -5.5 millions puis un retour à l'équilibre pour 2018.

Enfin, du côté des tarifs, la communauté tarifaire unireso a proposé au Grand Conseil – désormais organe compétent pour fixer le prix des titres de transport dans le canton de Genève – une augmentation pour la fin de cette année. A l'instar des autres communautés tarifaires et entreprises de transport public du pays qui proposeront une hausse tarifaire due à la décision du Conseil fédéral d'augmenter le prix des sillons de 100 millions de francs dès 2017, unireso suivra les recommandations (UTP notamment) en la matière. L'UTP commentait cette décision dans son récent communiqué sur le sujet en affirmant que « Le développement constant de l'offre, tant au niveau qualitatif que quantitatif, et l'entretien dans les transports publics suisses entraînent des coûts élevés. ». Les tpg voient dans les recettes que cette augmentation tarifaire permettrait de dégager l'opportunité de continuer à améliorer et développer leur offre de transport afin de répondre à la demande toujours croissante de mobilité dans la région.

**Christophe Clivaz, Président du conseil d'administration a.i. ou Denis Berdoz, Directeur général,
en contactant Isabel Pereira, +41 22 308 35 29, pereira.i@tpg.ch**

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.